

Préparation aux inondations

Aperçu

Les inondations sont un danger fréquent au Canada et ont dévasté de nombreuses régions de l'Alberta. Les zones inondables à haut risque se trouvent dans les zones basses le long des berges des rivières, appelées plaines inondables. Ces zones sont naturellement inondées lorsque les niveaux d'eau augmentent.

Faits sur les inondations

Les inondations peuvent survenir à tout moment de l'année et peuvent résulter de ce qui suit :

- Fortes précipitations, en particulier lorsque le sol est encore gelé ou déjà humide
- Embâcles de glace
- Fonte rapide des glaciers ou des manteaux neigeux
- Ruptures de barrages naturels ou artificiels

Les zones basses le long des rivières ou dans les ravins présentent un risque élevé d'inondation. De fortes précipitations ou des ruptures de barrages peuvent provoquer des crues soudaines, qui se produisent rapidement et sans avertissement.

Préparez-vous sur le plan financier

- Parlez à un agent d'assurance de vos besoins précis.
- Connaissez les détails de votre police d'assurance. Assurez-vous que votre maison, votre véhicule, votre entreprise et vos biens sont protégés.
- Si possible, envisagez d'avoir un compte d'épargne d'urgence pour couvrir les dépenses temporaires pendant que vous n'êtes pas chez vous.
- Si vous le pouvez, gardez de l'argent d'urgence à portée de main au cas où les services bancaires ne seraient pas disponibles.
- Si vous devez évacuer les lieux, conservez tous les reçus pour les dépenses supplémentaires que vous engagez.
- Préparez une [liste détaillée](#) de tous vos biens.
- Prenez connaissance des [sept étapes](#) à suivre pour faire une réclamation d'assurance habitation.

Le Bureau d'assurance du Canada est prêt à répondre à vos questions. Communiquez avec lui par courriel à l'adresse askbcwest@ibc.ca ou par téléphone en composant le [1-844-227-5422](tel:1-844-227-5422). Pour obtenir de plus amples renseignements

sur la préparation liée à l'assurance, visitez le site Web ibc.ca.

Avant l'inondation

Le risque de dommages imputables aux inondations est élevé dans les plaines inondables. Si possible, évitez de construire ou d'acheter des propriétés sur celles-ci. Étant donné que les inondations ne se limitent pas à ces zones et peuvent se produire n'importe où, voici quelques mesures que vous pouvez prendre pour vous préparer :

Comment se préparer

Les individus et les familles doivent être préparés de façon à pouvoir prendre soin d'eux-mêmes pendant au moins 72 heures. Les étapes suivantes vous aideront à élaborer votre plan de préparation.

- Pour obtenir de plus amples renseignements, téléchargez l'application [Alberta Rivers: Data and advisories](#) ou visitez le site Web rivers.alberta.ca.
- Conservez une [trousse d'urgence](#) remplie de fournitures telles que de l'eau, de la nourriture, une lampe de poche/radio à piles ou à manivelle, des piles supplémentaires ou une [radio-météo](#).
- Rassemblez tous les documents importants tels que les passeports, les certificats de naissance, les renseignements bancaires et les papiers d'assurance et conservez-les dans un endroit sûr au-dessus du niveau du sol.
- Assurez-vous d'avoir fait le plein d'essence si vous avez un véhicule, au cas où les stations-service perdraient de l'électricité ou fermentaient. Préparez une [trousse de véhicule](#) qui comprend un chargeur de téléphone supplémentaire et les adaptateurs nécessaires.

Déterminez où votre collectivité compte publier des renseignements et des mises à jour en cas d'urgence, et assurez-vous de télécharger l'application [Alberta Emergency Alert](#) pour des alertes essentielles pouvant sauver des vies.

Protégez votre maison et vos biens

- Calfeutrez les fenêtres et le bas des portes qui se trouvent au niveau du sol.
- Assurez-vous que le drainage des tuyaux de descente éloigne l'eau de la propriété.

Soyez prêt : alberta.ca/emergency-preparedness.aspx

©2021 Gouvernement de l'Alberta | Mai 2021 | Affaires municipales
Classification : Public – Français



- Installez une pompe de puisard et des vannes à débit nul inversé dans les drains de plancher du sous-sol.

Protégez vos animaux de compagnie et votre bétail

- Ayez un plan pour vos animaux de compagnie en cas d'évacuation. Indiquez où ils iront et comment ils arriveront à destination.

L'eau est puissante. Il ne faut que 15 cm d'eau en mouvement pour renverser un adulte, 30,5 cm pour emporter une voiture et 61 cm pour déplacer un VUS. N'essayez jamais de traverser une zone inondée.

Lors d'une inondation

S'il y a une menace d'inondation dans votre région, préparez-vous à partir. Considérez ce qui suit :

Préparez-vous à partir

- Demeurez informé de la situation en écoutant les mises à jour des autorités. Assurez-vous de suivre toutes les directives et instructions des autorités.
- Ayez à portée de main votre trousse d'urgence, y compris vos documents importants, et soyez prêt à partir.

Protégez votre maison et vos biens

- Consultez votre fournisseur d'électricité ou de carburant pour obtenir des instructions sur la façon de protéger l'équipement électrique, au gaz naturel ou au propane.
- Ne coupez pas l'électricité s'il y a de l'eau.
- Déplacez les meubles, les appareils électriques et autres effets personnels aux étages au-dessus du niveau du sol.
- Retirez les substances toxiques telles que les pesticides et les insecticides de la zone inondée pour éviter la pollution.
- Retirez les cuvettes des toilettes et bouchez les drains d'égout du sous-sol et les raccords des toilettes avec un bouchon en bois.
- Débranchez les gouttières si elles sont raccordées à l'égout de la maison.
- Les propriétés peuvent être protégées avec des sacs de sable ou d'autres barrières. Cette approche nécessite des instructions précises de la part des autorités.

Protégez vos animaux de compagnie et votre bétail

- Évitez d'enfermer les animaux de ferme dans des enclos, comme des granges. Ils pourraient se noyer s'ils y sont piégés.

Alertes et ordres d'évacuation

Certaines urgences incitent les autorités à émettre une alerte d'évacuation ou un ordre d'évacuation.

- Les **alertes d'évacuation** avertissent le public d'une menace potentielle ou actuelle. Une alerte d'évacuation peut conduire à un ordre d'évacuation. Si une alerte est émise, vous devez vous préparer à évacuer les lieux.
- Les **ordres d'évacuation** sont utilisés lorsque le public doit quitter la zone pour sa propre sécurité.

Conseils de survie en cas d'évacuation

- Évitez les zones basses, telles que les ravins ou les passages souterrains, qui pourraient être rapidement inondés.
- Si vous êtes pris dans des eaux qui montent rapidement et que le moteur de votre véhicule cale, abandonnez-le pour vous sauver, vous et vos passagers.
- Suivez les itinéraires d'évacuation indiqués par les autorités. Ne prenez pas de raccourcis. Ils pourraient vous conduire dans des zones bloquées ou dangereuses.
- Conduisez prudemment avec les phares allumés. Faites place aux piétons et aux véhicules d'urgence.
- Arrêtez-vous aux points de rassemblement, présentez-vous aux points de contrôle et attendez les instructions.

Pour en savoir davantage

Lisez nos autres fiches sur ce qui suit :

- Que faire après une inondation
- Renseignements relatifs aux dangers, y compris les conditions météorologiques extrêmes, les incendies de forêt, les pannes d'électricité et d'eau, etc.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la préparation en visitant le site Web **Alberta.ca** ou en communiquant avec le directeur de la gestion des urgences de votre collectivité.